



SECTION



VAR

Syndicat **Force Ouvrière DGFIP** – Section du Var

place besagne 83000 Toulon

Tél fixe : 04-94-03-82-90

Tél portable : 06-88-37-36-97

mail : fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv

web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/083/>

CTL du 11 avril 2022

Fonds d'amélioration du cadre de vie des agents

Comme nous l'avons clairement dénoncé en déclaration liminaire **FO-DGFIP83**, il existe des moyens très simples d'améliorer le cadre de vie des agents !

Car dans le maelstrom des réformes, il y en a une qui n'est bien sûr absolument pas envisagée, celle du flouze, de la ferraille, des biftons, où là, comme par hasard, l'amnésie de nos chers dirigeants est prégnante.

Et pourtant, beaucoup de nos collègues sont, dès le milieu de mois, en difficulté financière.

Cependant, même si le contour de cet exercice est loin d'être le plus satisfaisant, comment laisser filer 134 860 € à destination des agents varois ?

D'autant que la loi de transformation publique introduit maintenant un nouvel élément :

La Négociation

Ce fonds en est un 1^{er} exemple, autant au niveau national que local !

Alors, comme d'habitude, **FO-DGFIP83 est présent et se bat pour les agents !**

La proposition de la CGT de l'attribution, à tous les agents, d'une carte cadeau de type Ethikdo ou de chèques vacances a été examinée. Le DDFIP a clairement indiqué que cette proposition ne relevait pas du fonds et ne serait donc pas validée en centrale.

Afin de ne pas perdre les 134 860 €, l'intersyndicale a décidé de voter POUR la proposition de la CGT, en complément des projets déjà étudiés.

5 grands projets ont été identifiés suite aux remontées des agents.

1- Installation de douches- 25 000 €

Les agents ont souhaité que des douches soient créées ou rénovées dans plusieurs sites :

Direction, Fréjus Estérel, les Colettes (création) et SIE Toulon (rénovation).

À noter que des douches ont déjà été installées au CFP de Hyères, et que celles de Brel ont été rénovées.

Les travaux seront effectués, si possible, en interne par les équipes de la BLI, à défaut par des entreprises extérieures.

2- Aménagement espaces de convivialité - 25 000 €

Il est certain que beaucoup de nos sites ne disposent pas à ce jour d'espaces de convivialité adaptés à la densification des espaces.

Il est donc prévu d'aménager/améliorer/réhabiliter les espaces de :

Fréjus Estérel, CFP Hyères, Trésorerie Hospitalière, la Seyne/mer (en lien avec le propriétaire), **Brel, Vert coteau, les Colettes**

L'aménagement d'espaces extérieurs est aussi prévu : tables de pique nique, parasols **THV, SIE Toulon, CFP Hyères, Fréjus Estérel, Fréjus Tassigny, La seyne/mer, les Colettes.**

La situation de la Direction est à étudier avec le syndic de copropriété.

À noter que certains sites ont déjà été équipés.

3- Aménagement espaces de détente - 20 000 €

Des espaces permettant de pratiquer une activité sportive, de détente ou simplement de repos ont été plébiscités.

Il est prévu d'aménager une salle, avec sols souples, tapis de sols, matériels de sport, fauteuils, chauffeuses, lampadaires... Les sites retenus sont :

Direction, SIE Toulon, SIP Toulon, CFP Estérel, CFP Hyères, les Colettes

4- Végétalisation des espaces de travail / Décoration murale - 12 000 €

En effet, il ressort une volonté d'égayer les espaces collectifs. Chaque service pourra donc décider de sa décoration. Les achats seront centralisés par la direction.

5- Journée de cohésion - 55 000 € (soit environ 45€/agent)

Il ressort que la pandémie, les restructurations de notre réseau, le télétravail ont fragilisé les collectifs de travail.

Il semble important de ressouder les équipes, de retrouver la force du collectif.

À cette fin, à compter de septembre 2022, une journée de cohésion, non obligatoire, sera organisée à partir de projets établis en concertation avec les agents.

Afin d'éviter un volume de participants trop important, les projets seront menés par service.

Un appel à projets va être lancé très rapidement.

Cette expérience pourrait être reconduite l'an prochain, en fonction de l'appétence montrée par les agents pour ce type de prestations.

6- Conclusion

Ces projets ont été soumis au vote des organisations syndicales :
FO/Solidaires/CFDT ont voté POUR, CGT s'est abstenue.

Même si ce protocole est loin d'être la panacée, il ressort que de nombreuses demandes des agents pourront être satisfaites.

Un comité de suivi sera mis en place afin de suivre l'état de consommation des crédits et l'avancement des travaux.



Vos représentants **FORCE OUVRIERE**:

Titulaires: S.Degeilh, C.Banchetry, P.Bernard